

**NOZAY** *L'avenir de la RD 35 a été discutée par la municipalité et par une association*

## Une départementale au trafic de nationale

*L'association des riverains de la RD 35 a organisé sa première réunion publique, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, salle Arthur-Rimbaud. Quelques heures auparavant, le maire, Paul-Raymond, qui avait convié les habitants du hameau des Noyers, a également évoqué l'avenir de la RD 35.*

**D**epuis l'ouverture, fin 2003, de la déviation de la RD 59, évitant la traversée de Villejust, le trafic a plus que doublé sur la RD 35. « De 6 000 véhicules par jour, le trafic est passé à 13 000 », assure Eric Rousseau, président de l'association des riverains de la RD 35, qui compte une trentaine d'adhérents après quatre mois d'existence. « Malheureusement, avec différents projets municipaux en cours, le trafic pourrait encore augmenter jusqu'à facilement 15 000, voire 20 000 véhicules par jour d'ici 5 ans ». La crainte de l'association réside en effet dans les projets municipaux : « la mairie souhaite agrandir la zone industrielle de la Butte et implanter une déchetterie, autant de volets qui n'iront pas de pair avec les objectifs du conseil général pour l'avenir de la RD 35, affirme Eric Rousseau. La volonté du département est en effet de rendre à la RD 35 son caractère de route d'accompagnement et non plus de route structurante, comme c'est le cas aujourd'hui. C'est-à-dire, qu'elle redeviene une desserte locale, comme avant l'ouverture de la déviation de la RD 59, et non plus un itinéraire de délestage entre la Francilienne et la RN 118, par exemple ».

En quelques mois, et malgré le fait qu'il soit novice en la matière, le président d'association a obtenu

du département une avancée, comme l'interdiction du passage des poids lourds, ainsi que quelques garanties : « dans les mois à venir, je serai également associé au projet de circulation douce prévu le long de cet axe », poursuit-il.

Dans quelques jours, le conseil général va effectuer des comptages, tant quantitatifs que qualitatifs : « Le but est de savoir combien de véhicules empruntent la RD 35, d'où ils viennent, où vont-ils, et dans quel cadre, professionnel ou privé », indique Eric Rousseau. Un comptage dont s'est également félicité le maire, Paul Raymond, lors du comité de quartier des Noyers (voir encadré) et au cours duquel il a présenté les projets de la municipalité. « Les projets n'auront pas de répercussion négative sur le trafic : la déchetterie étant située non loin de la Fontaine de Jouvence, en limite de Marcoussis, et la zone de la Butte étant du côté de Montlhéry ».

L'association s'inquiète toutefois d'autres projets alentours : « L'aménagement d'un rond-point à la sortie sud de la zone de Courtaubeuf, au niveau du dôme de Villebon, qui reliera directement la RD 59 à l'échéance 2006, le doublement de la RD 59 de ce même endroit jusqu'à Villejust, l'aménagement du ring des Ullis, sans compter que la N 446, qui

traverse Marcoussis, sera transformée en route communale et que le trafic poids lourds y sera interdit ». Dans ce sens, l'association, une fois les comptages réalisés, compte bien intervenir au sein de l'intercommunalité : « les communes de Longpont-sur-Orge et de Montlhéry sont concernées par la RD 35, il faudra agir avec elles », avance Eric Rousseau. Le président de l'association n'écarte pas non plus d'agir également avec le président de la communauté de communes du Cœur du Hurepoix, qui n'est autre que le maire de Nozay, Paul Raymond. « Je ne fais pas le procès du maire ce soir. Certes, j'ai eu des difficultés à obtenir cette salle pour la tenue de cette réunion et la municipalité semble oublier le rôle que nous avons joué dans l'interdiction des plus de 3,5 t sur la RD 35, mais il faudra bien passer par la concertation un jour, plutôt que d'obtenir des réponses par le biais de questions transmises aux conseillers municipaux d'opposition ». Quoi qu'il en soit, les membres de l'association sont persuadés que pour diminuer la circulation de la RD 35, il faudra bien que les élus prennent la même route qu'eux. Fabien Herran

• Association des riverains de la RD 35, contact : Eric Rousseau au 06.86.26.89.92. Site Internet : <http://rd35.nozay.free.fr>

## Le hameau des Noyers entre dans la commune

Vendredi 1<sup>er</sup> avril, à 19h, le maire de Nozay, Paul Raymond, a convié les habitants du hameau des Noyers à une réunion de quartier. « Nous avons trois sujets à aborder avec vous, de quoi organiser une réunion » a, d'emblée, annoncé Paul Raymond à la douzaine de personnes présentes. Une manière également de couper court aux rumeurs disant que le maire voulait "court-circuiter" la réunion de l'association des riverains de la RD 35. En premier lieu, Paul Raymond a annoncé la rétrocession prochaine du lotissement des Noyers à la ville. Ainsi, dès le 19 avril, celle-ci aura à sa charge le maintien et l'aménagement des voiries et des espaces verts, objet des deux autres points à l'ordre du jour : la plantation de noyers et de tilleuls au square des Impressionnistes et la prolongation de certains trottoirs et voies existantes. Répondant ensuite aux interrogations sur le bien vivre au sein du hameau (sécurité, nuisances...), le maire a tout d'abord



*Paul Raymond a présenté ses arguments à l'aide d'une vue aérienne de Nozay.*

évoqué l'implantation de la future déchetterie « à ne pas confondre avec une décharge », ainsi que la venue d'une brigade de gendarmerie : « celle-ci devrait être opérationnelle fin 2006-

début 2007 ». A travers ces projets, le maire a également rappelé les projets d'aménagement de la RD 35 par le conseil général : « après l'interdiction aux plus de 3,5 t, des comptages seront effectués dans les prochains jours. Enfin, quels que soient les projets municipaux, notre volonté est de ne plus subir l'augmentation du trafic de la RD 35. Déjà, nous ne rouvrirons pas la Croix-boisée, auquel cas, nous ferions face à une RD 35 bis. Ensuite, nous travaillerons avec le conseil général pour qu'il prenne en compte notre volonté de dissuader les automobilistes à emprunter la RD 35 : par l'implantation d'un nouveau feu tricolore au niveau de la zone de la Butte et par la mise en place de plateaux de ralentissement (zones surélevées dotées de ralentisseurs et de chicanes de déviation) ». « Notre but sera de "bloquer" cet axe avant que les autres communes ne bloquent les leurs », a conclu Christian Fournes, adjoint aux travaux.

F.H.

# Le sous-préfet de Palaiseau quitte l'Essonne

*En place depuis près de sept ans — un record à ce poste — à la sous-préfecture de l'arrondissement de Palaiseau, François Marzorati, 58 ans, quitte l'Essonne pour la sous-préfecture de Thionville (Moselle). Entretien.*

**L**e Républicain : six ans et neuf mois à la préfecture de Palaiseau. Comment expliquez-vous ce record de longévité ?

— François Marzorati : Disons que ce sont les aléas et les mystères de la gestion du corps préfectoral...

— La sous-préfecture de Palaiseau est généralement un tremplin vers une préfecture. N'êtes-vous pas un peu déçu d'être nommé à nouveau dans une sous-préfecture ?

— Je ne vous cacherais pas que c'est une déception, pour ne pas dire une désillusion. Je constate qu'il est difficile d'assurer un déroulement de carrière pour des sous-préfets chevronnés, mais considérés comme séniors. Visiblement, certains ont estimé que 58 ans, c'est un âge déjà avancé. A ces personnes, j'ai l'outrecuidance de répondre que Jean-Paul II avait été élu pape à cet âge... Pour le reste, je m'en tiendrais à mon devoir de réserve républicaine. Maintenant, tous mes prédécesseurs ne sont pas sortis préfets de Palaiseau. Et puis, je vais découvrir un nouveau département, la Moselle, avec des problématiques intéressantes : des projets trans-frontaliers avec le Luxembourg, la gestion de l' "après-mines", tant sur le plan social qu'environnemental...

— Parlons de votre bilan : quelles ont été vos principales réussites ?

— Je considère que le rôle du sous-préfet est d'être un facilitateur dans la concrétisation des dossiers. Cette démarche m'a guidé dans l'aboutissement de plusieurs projets structurants pour l'Essonne : le centre de recherche Vitapole Danone à Palaiseau, le Centre national de rugby à Marcoussis, le synchrotron Soleil et l'Institut d'optique sur le plateau de Saclay... Mais aussi la restauration de la tour de Montlhéry, le lancement des études de



*François Marzorati : « Je quitte un département notamment riche en vie culturelle et associative, où j'ai vécu six années passionnantes. »*

réhabilitation de la RN 20 ou encore la restauration du viaduc des Fauvettes. Côté sécurité, je crois que l'on a bien travaillé aussi dans le cadre des Contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance. J'insiste : rien n'est le fait d'une seule institution. Aujourd'hui, les projets — comme les problèmes — ne peuvent être réglés que dans un cadre de partenariat. Dans ce contexte, le sous-préfet est le mieux placé pour orchestrer les volontés, car il est impartial et porteur de l'intérêt général. Je rappelle qu'il est le représentant de l'Etat et non d'un gouvernement.

— Un exemple d'intervention décisive ?

— Dans le dossier Danone, il y avait eu un problème de fouilles archéologiques qui avait failli faire capoter l'opération. Face aux lenteurs administratives, je me souviens avoir dû jouer un rôle non seulement de coordonnateur, mais aussi d'aiguillon !

— Côté échecs ?

— Je considère l'intercommunalité comme un

dossier inachevé, même si l'Essonne est un département plutôt avancé par rapport aux autres départements en Ile-de-France. Certaines structures intercommunales fonctionnent bien. C'est le cas du Val-d'Orge, du Plateau de Saclay, de l'Arpajonnais, du Pays de Limours et des Portes de l'Essonne, même si celle-ci a connu des débuts difficiles. Maintenant, il reste des villes comme Massy, Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Longjumeau... qui restent isolées. J'ai un regret en ce qui concerne Massy et Palaiseau. Je crois qu'une union entre ces deux villes auraient pu donner jour à une grande capitale de l'Essonne. Dans ce domaine, on peut déplorer que les enjeux politiques priment sur la réalité des territoires et l'histoire des communes.

— Autre dossier en souffrance : les gens du voyage...

— Le pire dossier que j'ai connu pendant quatre ans ! Pourtant, je ne le considère pas comme un échec. Il y a beaucoup moins d'implanta-

tions sauvages depuis la mise en place du schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Rien de comparable avec l'année 2002, où l'on a assisté à une véritable déferlante. Cette année-là, j'ai dû faire appel 120 fois aux forces de l'ordre pour faire appliquer les décisions de justice ordonnant l'expulsion. En comparaison, depuis le début de l'année, j'ai dû demander moins de dix fois l'intervention de la puissance publique. J'y vois la combinaison des effets de la loi Sarkozy et de l'ouverture des premiers aires d'accueil.

— Justement, il y a un retard notable dans la création de ces aires d'accueil...

— Les maires doivent décider du foncier et n'ont pas la partie facile. Ils ont des contraintes fortes auxquelles s'ajoutent des réticences du voisinage concerné. La loi prévoit la possibilité de les contraindre, mais dans la réalité, c'est beaucoup plus compliqué donc plus long. Les choses avancent, certes lentement, mais elles avancent. Aujourd'hui Les Ulis, demain Massy, Brétigny-sur-Orge... On est sur les bons rails. Le plus important, c'est d'avoir réussi à convaincre les élus de la nécessité de mettre en place ces aires. J'ai plutôt le sentiment d'un vrai échec, moral celui-là, quand je pense à ces Roumains qui survivent dans des squats disséminés dans le nord du département : Palaiseau, Massy, Athis-Mons, etc. On a pu régulariser quelques familles, mais le problème revient à chaque fois. Ces familles sont poussées par la pauvreté. J'ai souvent visité ces bidonvilles. J'en ressort à chaque fois avec le même sentiment de révolte face à cette misère extrême. La réponse ne viendra ni de la répression policière ni de la régularisation massive. C'est un problème qui dépasse le cadre local...

— En conclusion ?

— L'Essonne a été ma première affectation en banlieue parisienne. Une découverte pour moi. C'est un département qui manque de capitale leader : il est très mosaïqué, mais reste attachant. L'Essonne cumule les avantages de la province et les atouts de sa proximité avec Paris, notamment sur le plan culturel. J'y ai vécu six années passionnantes, pleines de vie.

**Propos recueillis par Stéphane Piraud**